

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le droit de vote et l'engagement citoyen, à Crolles le 18 mars 2017.

Monsieur le Maire,

Merci d'avoir organisé cette cérémonie en ma présence mais aussi devant des ministres, des parlementaires, des élus qui sont ici en face de jeunes qui pour la première fois vont recevoir non seulement leur carte d'électeur mais vont exprimer leur confiance dans la République en venant voter à l'élection présidentielle et aux élections législatives qui suivront. Car il ne suffit pas de recevoir sa carte d'électeur ça, c'est ce qui est donné comme droit - ensuite il faut exercer son droit, c'est un devoir mais ça doit être un choix, un choix de décider de l'avenir de la Nation. Vous penserez sans doute, en effectuant ce vote, à vous-mêmes, à vos parents, à votre famille mais vous penserez aussi, au-delà de votre ville, de votre département, de votre région à votre pays parce que c'est de lui qu'il s'agit lorsque vous êtes appelés à vous exprimer lors d'une élection présidentielle qui est le vote essentiel puis ensuite lors des élections législatives qui suivent pour donner une majorité ou pour exprimer une opposition au Président qui aura été élu. C'est pour vous la première fois. Cela ne sera sûrement pas la dernière puisque vous commencez votre vie de citoyen et que vous êtes sans doute émus de le faire parce que c'est aussi votre majorité. Vous arrivez à l'âge où vous êtes vous-mêmes responsables de votre vie et en étant responsables de votre vie, vous êtes aussi responsables de la Nation, de la France que nous avons en partage. Ce droit de vote, vous en êtes les héritiers parce qu'il vient de loin. Il vient du XIXe siècle mais il vient aussi du XXe siècle puisqu'il faut savoir - je parle ici devant des jeunes citoyennes - que le droit de vote pour les femmes n'a été accordé qu'en 1945 alors même que le droit de vote l'avait été, ce qu'on appelle le suffrage universel, en 1848. Et il y a encore à faire pour que ce droit de vote puisse être pleinement exercé dans la communauté nationale, compte tenu de ce qu'est l'abstention ou le fait qu'un certain nombre de résidents ici ne peuvent pas disposer de ce droit de vote.

Ce droit de vote, c'est un héritage mais c'est aussi pour beaucoup de peuples dans le monde, une revendication qui n'est pas encore complètement satisfaite. Il y a des dictatures où il n'est pas possible de voter ou lorsque ces citoyens là-bas votent, ils ne sont pas sûrs que leur opinion sera entendue. Donc c'est une liberté qui est donnée mais c'est une liberté qui est arrachée aussi. Nous devons porter assistance et secours à tous les peuples qui vivent sous le joug d'une dictature ou qui vivent comme en ce moment en Syrie, en Irak et dans d'autres pays, le poids de la guerre.

Alors vous êtes aussi conscients de vos responsabilités parce que vous savez ce qu'est l'enjeu pour la France et pour l'Europe. Car chaque fois que la France est consultée, elle n'est pas simplement considérée pour ce qu'elle va décider pour elle-même, elle est aussi un pays qui est regardé en Europe et dans le monde pour savoir quels seront les choix que vous allez faire. Vous êtes appelés à être exemplaires et vos élus aussi doivent être exemplaires et vous devez avoir une grande exigence à l'égard de celles et ceux qui vous représentent.

Enfin, vous ne devez pas considérer votre acte de citoyen comme simplement un vote un dimanche et puis un autre dimanche, puis encore un autre dimanche. Non, vous devez considérer que vous êtes citoyens pleinement et vous devez vous faire entendre comme citoyens. Tout à l'heure, le maire disait : vous êtes bienvenus au conseil municipal pour écouter les débats

Tout à l'heure, le maire disait : vous êtes bienvenus au conseil municipal pour écouter les débats. Mais vous pouvez aussi être candidats aux élections municipales le moment venu, figurer sur des listes, je ne vous dirai pas lesquelles, c'est votre choix parce que vous êtes non seulement électeurs mais éligibles. Éligibles, ça veut dire que vous pouvez être élus à partir de 18 ans. L'acte de citoyen, c'est aussi de s'engager. S'engager d'abord pour l'intérêt général - tout à l'heure, j'ai croisé des jeunes du service civique qui font des tâches utiles à leur commune et aussi utiles à eux-mêmes parce qu'ils apprennent ce qu'est la vie en commun et comment ils peuvent porter secours ou porter assistance. Je pense aussi aux jeunes sapeurs-pompiers puisque c'est aussi une façon d'être utile à la collectivité - il y a d'autres manières. Il y a eu après les attentats du 14 juillet, il y a eu un appel que j'ai lancé pour la Garde nationale pour des jeunes ou des moins jeunes d'ailleurs, qui pourraient s'engager pour un temps, pendant le temps de leurs congés ou pendant le temps de leurs études même, pour qu'ils puissent rejoindre les réservistes pour la gendarmerie ou pour l'armée et faire en sorte qu'ils puissent être pleinement mobilisés quand il y a nécessité de l'être. Il y a aussi ce qu'on appelle la réserve citoyenne, c'est-à-dire que quand vous serez dans l'activité, vous pourrez aussi être utiles sur les formes qui vous seront proposées, à la collectivité.

Enfin, il y a l'engagement personnel, politique, syndical, associatif et vous savez qu'en France, il y a beaucoup d'associations et qu'elles contribuent justement à la qualité de la vie en commun. Alors c'était très important que vous soyez là et que je sois là aussi parce que vous ne m'avez pas élu, vous, par définition. Vous êtes neufs et d'une certaine façon je le suis aussi devant vous et vous avez aussi à prendre conscience que le premier président qui va être élu par vous, devra répondre à toutes les exigences que vous avez. Il ne pourra pas tout satisfaire et il ne faut pas penser que celui ou celle que vous porterez à la présidence de la République sera forcément capable de tout résoudre, c'est impossible. Il faut d'ailleurs avoir cette idée du temps long. On ne change pas un pays simplement par une élection et on le change par une suite d'élections et c'est ainsi que l'on fait la transformation de la France parce que si tout pouvait être possible au cours d'un mandat, à quoi bon voter ensuite ?! A quoi bon demander aux électeurs et aux électrices de faire un choix puisque tout aurait été fait ?! Rien n'est acquis de manière irréversible et tout se conquiert et dans toute votre vie, vous devrez vous dire : comment je peux faire pour poursuivre la lutte, celle de mes prédécesseurs comme celle de mes successeurs ? Parce que nous sommes ensemble pour transmettre, toujours transmettre. Ce que l'on fait ici, c'est une forme de transmission avec cette carte d'électeur qui va vous être donnée et vous-mêmes, vous aurez à cur toute votre vie de transmettre ce que vous aurez appris, ce que vous considérerez comme essentiel. Qu'est-ce qui fait que nous sommes une Nation ? Qu'est-ce qui fait que nous sommes une République ? Qu'est-ce qui fait que nous avons envie de progresser ? C'est vous qui êtes l'avenir de notre pays.

Merci de cette confiance que vous nous donnez en prenant votre carte d'électeur et en allant voter le moment venu. Merci à tous.